



DESO STAR GmbH

Schutzsysteme

Ringstrasse 39
CH-4106 Therwil
Switzerland

Tel. 061-303 39 00
Fax 061-303 39 09
info@desostar.com
www.desostar.com

Nous déclarons par la présente que les
les **DECLARATION DE NON-OPPOSITION**

oiseaux, que nous fabriquons sous les noms commerciaux de CITYGARD
et MARINAGARD, ne représentent aucun risque pour l'Homme ou les animaux
tels que les oiseaux, les chats et les chiens, et sont fabriqués dans des matériaux inoffensifs.

Fonctionnement :

La pression acoustique employée pour faire fuir les oiseaux est générée par un cristal par le biais
d'un résonateur. Cette technique ne se base pas sur des bruits ayant pour but de rendre les
oiseaux

nerveux. La pression acoustique ainsi générée met l'air en mouvement et cause chez les oiseaux
une sensation désagréable au niveau des plumes. L'on peut la comparer à la sensation qu'un
humain aurait si on lui touchait sans cesse les cheveux. Les oiseaux se posant dans une zone
protégée repartent très vite, et évitent durablement les bâtiments protégés. (effet repoussant)
Ils ne s'habituent pas à la pression acoustique.

Les appareils fonctionnent sur une fourchette allant de 22.000 à 26.000 Hz. (La gamme audible
de

l'Homme va de 10 à 20.000 Hz. Les chiens entendent entre 15 et 50.000 Hz, les chats entre 60 et
65.000 Hz. Les chauves-souris chassent principalement dans une fourchette allant de 30.000 à
120.000 Hz. Les sansonnets entendent entre 700 et 15.000 Hz, les moineaux entre 650 et 11.500
Hz, et les pigeons entre 200 et 7.500 Hz.)

Comme nous ne faisons pas de sons musicaux et que la pression acoustique exercée sur les
cheveux des humains et des animaux n'est pas ressentie comme désagréable, cela ne dérange
ni les personnes, ni les chiens ni les chats de se trouver dans la zone protégée. La chasse des
chauves-souris n'est pas gênée.

Extrait du guide de sécurité du travail de la SUVA pour les valeurs limites des signaux supérieurs
à

20 kHz, p. 19 : "Selon les connaissances actuelles, les ultra-sons ne créent aucun dommage si le
niveau maximal reste en dessous de 140 dB et que la valeur moyenne, rapportée à 8 h/jour, se
situe

en-dessous des 110 dB". La pression acoustique que nous avons créée directement sur le
résonateur

a une intensité sonore de 95 dB à max. 103 dB. Celle-ci diminue rapidement avec l'éloignement
et agit, dans un rayon de 15 à 17 mètres, fiablement sur les plumes des oiseaux.

La pression acoustique est dispersée par les obstacles tels que murs, verre ou arbres, et est
réflétée

dans l'eau, de telle sorte qu'un effet n'est pas garanti.

Sécurité :

Les appareils sont inoffensifs pour tous les êtres vivants et ne crée pas d'interférences
magnétiques ni ne perturbe les champs électriques. Notre système n'a aucun effet sur
la santé ni sur la grossesse. (Test EMPA n° 418092, Dübendorf CH)

Ecologie :

Lors d'une utilisation correcte, ce produit n'a aucun effet nuisible sur l'environnement.
Aucune mesure de protection particulière n'est nécessaire.

Binningen, Suisse août 2012

René Weibel